

MENTIONS LEGALES

Clic 29 – Informatique

16 rue de l'église - 29400 - LANDIVISIAU

02 98 69 57 83 – 06 98 42 12 66

Mail : contact@clic29.fr

SIRET : 50339743200017

TVA : FR845033397432

APE : 6203Z



Hébergement du site

www.amen.fr (www.clic29.fr)

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

REPARATION ET VENTE DE MATERIEL

Prix

Art. 1 : Les produits sont vendus dans la mesure de leur disponibilité en stock au moment de la commande, aux prix en vigueur tels qu'indiqués au barème de prix de Clic 29 au jour de la commande.

Art. 2 : Sauf stipulation contraire, les prix sur nos catalogues, prospectus et tarifs peuvent être modifiés sans préavis dans le cadre des réglementations en vigueur. Sauf mention particulière, les prix figurant sur nos accusés de réception de commande sont fermes et non révisables.

Art. 3 : Toute erreur de facturation devra être signalée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les huit jours de la date de la facture. De convention expresse, seule fait foi la facture numérotée et éditée par Clic 29, quels que soient les documents qui auraient pu être remis préalablement.

Commande

Art. 1 : La commande s'effectue après acceptation du devis par le client.

Art. 2 : Sur toute commande doit être écrit et spécifié clairement l'adresse de livraison, l'adresse de facturation, la date, les références des produits commandés, les prix, les quantités et toute autre information spécifique.

Art. 3 : Les délais de livraison sont précisés par Clic 29 à la date de la commande.

Art. 4 : Aucune annulation de commande ne peut intervenir sans l'accord exprès et écrit de Clic 29. En cas d'annulation de la commande de la part de l'acheteur, les acomptes versés par l'acheteur restent acquis au vendeur.

Art. 5 : Toute annulation de commande, totale ou partielle, demandée par l'acheteur devra être adressée à Clic 29 par lettre recommandée avec accusé de réception avant la livraison des produits. Clic 29 aura la faculté d'accepter ou de refuser l'annulation.

Art. 6 : Pour cas de force majeure, Clic 29 aura la faculté d'annuler tout ou partie d'une commande. Dans ce cas, l'acheteur pourra obtenir le remboursement total ou partiel des paiements éventuellement effectués au titre de ladite commande.

Retards et défaut de paiement

Art. 1 : Tout dépassement des délais de règlement entraînera la suppression de l'encours. A défaut de paiement à l'une des échéances, les autres échéances deviendront immédiatement exigibles, même si elles ont donné lieu à des traites.

Art. 2 : De plus, à titre de clause pénale et en application des dispositions légales, l'acheteur sera de plein droit redevable d'une pénalité pour retard de paiement, calculée par application à l'intégralité des sommes restant dues d'un taux d'intérêt égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal.

Art. 3 : En cas d'impayé, et huit jours après une mise en demeure adressée par simple lettre recommandée à l'acheteur par Clic 29, Clic 29 pourra considérer le présent contrat comme résolu de plein droit et exiger la restitution des marchandises sans qu'il y ait lieu de recourir à une action judiciaire. Dans ce cas, les sommes versées à Clic 29 lui resteront acquises à titre d'indemnité. Il en sera de même, sans mise en demeure préalable, en cas d'insolvabilité certaine du débiteur, et notamment de mise en règlement judiciaire ou en liquidation de biens.

Art. 4 : De convention expresse et sauf report sollicité par l'acheteur et accordée par Clic 29, le défaut de paiement de nos factures à l'échéance fixée entraînera en application de la loi n° 92-1442 du 31 décembre 1992 l'exigibilité de pénalités de retard dont le taux sera égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal en vigueur le jour de la livraison.

Art. 5 : Dans le cas où le vendeur serait contraint de réclamer le paiement de ces factures, même par simple lettre recommandée, une indemnité minimale fixée à 10% du montant de la créance sera due par le client, à compter de la date d'exigibilité de la facture, à titre de clause pénale irréductible et forfaitaire.

Garanties

- Art. 1 : Clic 29 dégage sa responsabilité dans le cas de mauvaises manipulations effectuées par le client (ou un tiers) occasionnant des dommages ou dysfonctionnements préjudiciable au bon fonctionnement du matériel (pièces détachées ou ordinateur complet).
- Art. 2 : Le matériel en pièces détachées vendu par Clic 29 est garanti 1 an (pièces et main d'œuvre, hors déplacements).
- Art. 3 : Les ordinateurs fixes vendus par Clic 29 sont garantis 2 ans (pièces et main d'œuvre, hors déplacements).
- Art. 4 : En cas de garanties constructeur s'étendant au delà des garanties Clic 29 (Art. 1, Art. 2), les relations et échanges avec le constructeur du matériel sont à la charge du client.
- Art. 5 : Des garanties supplémentaires sur PC ou pièces peuvent être accordées par Clic 29 (Art. 1, Art. 2, Art 3). En ce cas, celles-ci seront indiquées sur la facture Clic 29 lors de la vente au client.
- Art. 6 : Les délais d'échanges et réparation de Clic 29 (Art. 1, Art. 2, Art 3, Art. 4) ne peuvent excéder 15 jours hormis cas de force majeure (rupture de stocks, grèves...).
- Art. 7 : En cas d'enlèvement, la livraison et la réinstallation à domicile sont à la charge du client.
- Art. 8 : Dès le remplacement ou la réparation d'une pièce ou d'un ordinateur, la garantie "Satisfait ou remboursé" Clic 29 s'applique.

Garanties « satisfait ou remboursé »

- Art. 1 : Dans les 30 jours qui suivent un dépannage et pour le même type de panne, vous bénéficiez de notre garantie « satisfait ou remboursé ».
- Art. 2 : Clic 29 dégage sa responsabilité dans le cas ou de mauvaises manipulations effectuées par le client (ou un tiers), durant ces 30 jours, occasionneraient des dommages ou dysfonctionnements préjudiciables à la bonne marche du matériel concerné. Ainsi, toute nouvelle intervention ne rentrant pas dans le cadre de ladite garantie serait facturée de plein droit.
- Art. 3 : 48 heures max : toutes nos interventions sont assurées sous 48 heures maximum.
- Art. 4 : Dépannage « Express » : Nous proposons notre dépannage express en 24 heures. Une majoration de 15% sur le tarif en vigueur sera appliquée.
- Art. 5 : La majoration de 15% est appliquée dans les cas suivants : dépannage express, dimanche, jours fériés.

CARTE CLUB

LES AVANTAGES

- **Les tarifs Club sur tous vos dépannages** pendant la durée de validité de votre carte
- **Des facilités de paiement en 4 fois *** à partir de 300 € d'achats au lieu de 3 fois
- **Des conseils illimités pour tous vos achats prévisionnels** : vous bénéficiez de conseils absolument indépendants de tout fournisseur sur le choix de matériels, logiciels, etc. ...que vous envisagez d'acheter.
- **La prise en main à distance de votre ordinateur** (service réservé aux adhérents) au tarif préférentiel de 12 € les 30 minutes. Service rapide, pratique et économique.
- **Une sauvegarde de votre ordinateur offerte à l'achat de la carte.**
- **Garantie de trois ans** sur les matériels Clic 29 (pièces, main d'œuvre) hors déplacement.

Tarifs et modalités d'utilisation.

- Art. 1 : La carte club est valable un an, renouvelable à la date anniversaire de l'achat de celle-ci sur demande de l'acheteur.
- Art. 2 : Le prix de la carte est révisable tous les ans et s'appliquera lors du renouvellement de la carte.
- Art. 3 : La carte est nominative et ses bénéfices s'appliquent à l'ensemble du foyer fiscal du souscripteur.
- Art. 4 : Elle ne peut être cédée à un tiers ou bénéficiaire à la réparation de l'équipement informatique d'un tiers.

Remise de 10%

- Art. 1 : Elle offre une remise de 10% sur tous les dépannages informatiques (matériel ou logiciel) effectués au domicile du souscripteur sur son équipement informatique (équipement vendu ou non par Clic29).
- Art. 2 : Offre valable tout au long de la durée de validité de la carte.

Facilités de paiement

- Art. 1 : Applicable uniquement à partir de 300€ d'achat.
- Art. 2 : Un tiers de la commande sera débité à la passation de la commande, le deuxième tiers sera débité au jour de la commande plus 30 jours, le dernier tiers sera débité au jour de la commande plus 60 jours.
- Art. 3 : Des frais de constitution de dossier et de gestion des transactions seront facturés. Ceux-ci représentent 3% du total TTC de la commande.
- Art. 4 : En cas de non paiement d'une échéance, le dossier sera transmis au service de contentieux de l'organisme de recouvrement qui se chargera de recouvrer les sommes dues.

Conseils

- Art. 1 : Valable tout au long de la validité de la carte (Cf. Tarifs et modalités d'utilisation : Art. 1, Art. 3, Art. 4).
- Art. 2 : Ils concernent les conseils sur l'achat prévisionnel de logiciel ou de matériel informatique.
- Art. 3 : Ils s'appliquent à du matériel vendu ou non par Clic 29.

Prise main à distance

Art. 1 : L'installation d'un logiciel de prise de contrôle à distance par Clic 29 sur le PC du ou des bénéficiaire (s) est nécessaire.

Art. 2 : Une connexion internet est nécessaire pour accéder à votre PC.

Art. 3 : L'intervention concerne uniquement les pannes logicielles sur vos équipements. En fonction de la gravité de la panne, Clic 29 se réserve le droit de vous proposer une intervention sur place au tarif en vigueur (Cf. Remise de 10%), plus les frais de déplacement éventuels.

Sauvegarde

Art. 1 : une sauvegarde gratuite de l'ordinateur du bénéficiaire désigné par la carte est réalisée à l'achat de cette dernière.

Art. 2 : les conditions de réalisation de la sauvegarde s'appliquent à cette sauvegarde (Cf. Sauvegarde de systèmes d'exploitation, Conditions).

CLIC SANS SOUCI

Art. 1 : Clic « sans soucis » adopte les mêmes conditions que les garanties générales de vente de matériel.

Art. 2 : Clic « sans soucis » est une garantie supplémentaire souscrite à la date d'achat ou de réparation du matériel.

Elle consiste en une prise en charge la maintenance du système d'exploitation lors d'une panne de disque dur, ou d'un souci matériel à domicile.

Art. 3 : Le déplacement est à la charge de clic 29, lorsque le client soupçonne une panne. Si la panne ne rentre pas dans le cadre de la garantie, le déplacement sera à la charge du client.

Art. 4 : La livraison et la réinstallation des périphériques sont à la charge de Clic 29 si celles-ci figuraient sur la facture d'origine.

Art. 5 : Des garanties supplémentaires sur ordinateur ou pièces peuvent être accordées par Clic 29 (Art. 1). En ce cas, celles-ci seront indiquées sur la facture Clic 29 lors de la vente au client.

Art. 6 : Les délais d'échanges et réparation de Clic 29 (Art. 1, Art. 2) ne peuvent excéder 15 jours, hormis cas de force majeure (rupture de stocks, grèves...).

Art. 7 : La durée de la garantie « clic sans souci » est égale à la durée indiquée sur la facture.

PARRAINAGE

Art. 1 : Les bénéfices du parrainage sont sans limite de durée.

Art. 2 : Chaque client Clic 29 peut recommander les services de Clic 29 auprès d'un tiers issu d'un foyer fiscal différent et non client de Clic 29. Il devient alors parrain.

Art. 3 : Lors de la première prise de contact, le parrainé doit indiquer le nom de son parrain (Art. 2).

Art. 4 : Pour valider un parrainage, la facture doit être égale ou supérieure à 42€

Art. 5 : Après la prise en compte du parrainage (Art. 2, Art. 3, Art. 4), un courrier est adressé au parrain lui notifiant le parrainage (courrier à conserver).

Art. 6 : Au bout de 5 ou 10 parrainages, le parrain peut faire valoir ses droits à l'obtention d'un cadeau.

Art. 7 : La liste des cadeaux et le nombre de parrainages nécessaires est fournie par Clic 29.

Art. 8 : Clic 29 se réserve le droit d'offrir des cadeaux différents, d'une valeur équivalente, en cas de rupture de stock.

Art. 9 : Une fois ses droits utilisés, ceux-ci sont perdus pour le parrain au prorata du nombre de parrainés nécessaires pour tel ou tel cadeau. Les parrainés restants lui demeurent acquis.

SAUVEGARDE, RESTAURATION, CLONAGE

Principe

Nous entendons par **sauvegarde du système d'exploitation** le fait de faire une copie complète de la partition de démarrage d'un ordinateur (portable ou fixe) à un instant T.

Cette sauvegarde pourra ensuite être utilisée pour réaliser la **restauration du système d'exploitation** de l'ordinateur (portable ou fixe) à l'instant T de la réalisation de sa sauvegarde.

Le clonage de systèmes d'exploitation consiste à réaliser une copie conforme d'un disque dur sur un autre disque dur de même capacité ou de capacité supérieure.

Sauvegarde du système d'exploitation

Conditions

Art. 1 : La sauvegarde est réalisable sur un ordinateur en bon état de fonctionnement. Dans le cas contraire, Clic 29 pourra proposer une intervention préalable, aux tarifs en vigueur à la date de la sauvegarde, afin de remédier à ces dysfonctionnements.

Art. 2 : La sauvegarde du système est réalisée sur un système d'exploitation réputé sain (exempt de virus, défauts de démarrage, drivers installés, Wifi et imprimantes configurés). Dans le cas contraire, Clic 29 pourra proposer une intervention préalable, aux tarifs en vigueur à la date de la sauvegarde afin de remédier à ces dysfonctionnements.

Art. 3 : La sauvegarde concerne les systèmes d'exploitation suivants :

Microsoft Windows XP

Microsoft Windows Vista 32 et 64 bits (toutes versions)

Microsoft Windows Seven 32 et 64 bits (toutes versions)

Versions de Linux : Ubuntu avec système de démarrage Grub 2

Les systèmes en multiboot comprenant Ubuntu ou / et des versions des systèmes d'exploitation Windows.

Art. 4 : Clic 29 se réserve le droit de refuser d'effectuer une sauvegarde d'un système d'exploitation si l'état général de l'ordinateur (ancienneté, puissance, capacité mémoire, problèmes USB...) la rend hasardeuse.

Réalisation

Art. 1 : La sauvegarde inclut le système d'exploitation, les logiciels installés, les données personnelles, la configuration Wifi, les favoris, ainsi que le système de démarrage (boot).

Art. 2 : Par défaut, le dossier de données personnelles inclus dans la sauvegarde est Documents and settings sous Windows, Home sous Ubuntu. Au cas où des documents personnels figurent hors de ce dossier, le préciser au technicien Clic 29 pour qu'il les inclue dans la sauvegarde.

Art. 3 : Clic 29 ne pourra être tenu pour responsable si des données personnelles non présentes dans le dossier Documents and settings ou Home et sans indications du client ne sont pas inclus dans la sauvegarde.

Art. 4 : La taille des données à inclure dans la sauvegarde ne peut excéder 20 gigas. En cas de dépassement de cette limite, un tarif fixé par tranche de 5 gigas supplémentaires est appliqué.

Art. 5 : A l'issue de la sauvegarde du système d'exploitation est remis au client une fiche d'intervention indiquant le nom du client, son adresse, le type d'ordinateur, la marque du disque dur, sa capacité, le type de système d'exploitation, un multiboot éventuel, l'état de la sauvegarde et les périphériques déjà configurés. une copie de celle-ci est conservée par Clic 29 pour les besoins d'une restauration future.

Art. 6 : L'état de la sauvegarde indique la taille de la sauvegarde (en octet), la CRC de l'archive et le lieu où celle-ci est stockée sur l'ordinateur.

Art. 7 : Les indications précisées dans l'Art. 4 sont garantes de l'intégrité de l'archive et donc du bon déroulement de la restauration du système d'exploitation.

Conservation de la sauvegarde

Art. 1 : La sauvegarde du système d'exploitation est conservée sur une partition de l'ordinateur dont elle est la copie.

Art. 2 : La sauvegarde est conservée sous la forme d'une archive.

Art. 3 : Clic 29 se réserve le droit d'utiliser l'extension adéquate en fonction de la complexité de la sauvegarde à réaliser ou des besoins futurs du client.

Art. 4 : Le client est responsable de l'intégrité (taille et CRC, reportée sur la fiche d'intervention) de la sauvegarde stockée sur son ordinateur.

Art. 5 : Par sa signature au bas de la fiche d'intervention le client certifie que la taille et la CRC de la sauvegarde sur son ordinateur correspondent à celles reportées sur la fiche d'intervention par le technicien Clic 29.

Restauration du système d'exploitation

Conditions

Art. 1 : La restauration du système d'exploitation est réalisée grâce à la sauvegarde (Cf. Sauvegarde, Réalisation, Art 1 et suivants) réalisée précédemment par Clic 29 et située sur l'ordinateur à restaurer.

Art. 2 : La restauration est réalisable uniquement si l'intégrité de la sauvegarde est vérifiée. Cette vérification est effectuée par la comparaison de la taille et le CRC de la sauvegarde stockée sur l'ordinateur du client et les indications de la fiche d'intervention rédigée lors de la réalisation de la sauvegarde (Cf. Sauvegarde, Réalisation, Art. 4).

Art. 3 : La restauration s'effectue sur le disque dur d'origine de l'ordinateur ou un autre disque de capacité égale ou supérieure à celui d'origine.

Art. 3 : Clic 29 ne peut être tenu pour responsable de l'impossibilité d'une restauration du fait du non respect de l'Art. 2. Se reporter au point Restauration, Echec de la restauration / corruption de la sauvegarde.

Réalisation

Art. 1 : Avant toute restauration, les données personnelles contenues dans Document and settings ou Home sont copiées à part afin d'actualiser les données personnelles du client situées dans la sauvegarde après restauration.

Art. 2 : Avant toute restauration, le client doit indiquer au technicien Clic 29 si des données, hors Documents and settings ou Home doivent être copiées à part afin d'être recopiées sur l'ordinateur après restauration.

Art. 3 : Clic 29 ne peut être tenu pour responsable de la perte de données du fait de la non application de l'Art. 2.

Echec de la restauration / corruption de la sauvegarde

Art. 1 : La restauration de la sauvegarde s'avère impossible si la taille ou le CRC de la sauvegarde située sur l'ordinateur du client sont différents de la taille spécifiée sur la fiche d'intervention rédigée après la réalisation de la sauvegarde (Cf. Sauvegarde de systèmes d'exploitation, Conservation de la sauvegarde, Art. 5).

Art. 2 : En cas d'impossibilité de restauration, Clic 29 pourra proposer une réinstallation classique de son système d'exploitation aux tarifs en vigueur.

Art. 3 : Si la taille et la CRC de la sauvegarde stockée sur l'ordinateur du client correspondent précisément aux indications portées sur la fiche d'intervention et que malgré cela la restauration s'avère impossible, Clic 29 ne sera pas responsable et une réinstallation classique du

système d'exploitation et les logiciels du client sera proposée. A charge pour le client de fournir à Clic 29 les CD ou DVD d'installation des programmes ainsi que les numéros de licence nécessaires.

Clonage du système d'exploitation

Conditions

Art. 1 : La possession d'un second disque dur (identique ou de capacités supérieure à celui d'origine) est indispensable.

Art. 2 : Clic 29 ne peut être tenu pour responsable si des mises à jour ou installation de programmes supplémentaires ultérieures au clonage sont faites sur le système d'origine (et ne sont donc pas intégrées au clone).

Réalisation

Art. 1 : A l'issue du clonage du disque d'origine, le clone est installé et testé devant le client, par sa signature au bas de la fiche d'intervention ce dernier certifie que le clone est une copie parfaite du disque d'origine.

Art. 2 : Lors du remplacement, effectué par Clic 29, les données contenues dans le répertoire Documents and settings ou Home du disque d'origine sont copiées à part afin d'être recopiée sur le clone, ceci afin de garantir la mise à jour des données sur le clone.

Art. 3 : Les données hors Art. 2 doivent être indiquées au technicien de Clic 29 par le client afin qu'il en fasse la copie pour les réinstaller sur le clone. Ces données et leur chemin doivent être reportés sur la fiche d'intervention.

Dysfonctionnement du clone

Art. 1 : Le disque clone est la propriété du client, il est sous sa responsabilité, en cas de dysfonctionnement constaté lors de l'échange de disque, Clic 29 ne peut être tenu pour responsable.

Art. 2 : En cas de non respect de Conditions Art. 2 et Réalisation Art. 3, Clic 29 ne peut être tenu pour responsable d'une non mise à jour des programmes ou données.

Autres :

Droits d'auteur

La totalité du contenu (texte, photo, illustration, son, logo, formulaire, vidéo, animation 2D ou 3D, pictogramme) du site www.clic29.fr sont la propriété de Mr Aubert Emmanuel et de sa société clic29. A ce titre, toute reproduction, représentation, adaptation, traduction et/ou modification, partielle ou intégrale ou transfert substantiel, partiel ou total de ce contenu sur un autre site web ou par quelque procédé que ce soit sont interdits, sauf autorisation expresse et écrite de Mr Aubert Emmanuel. Toute infraction aux droits d'auteur du site www.clic29.fr constituerait une contrefaçon qui serait sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. Seule la copie sur support papier pour un usage privé est autorisée, conformément à l'article L122-5 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Collecte des données

Le site www.clic29.fr a fait l'objet d'une déclaration simplifiée auprès de la CNIL en référence à la norme simplifiée n°48. Un droit d'accès, de modification, de rectification ou de suppression des données collectées est possible en s'adressant à Mr Aubert Emmanuel, 16 Rue de l'église 29400 Landivisiau ou par mail à : contact@clic29.fr. Cette adresse email est protégée contre les robots des spammeurs, vous devez activer JavaScript pour la voir.

Responsabilité

Malgré tout le soin apporté à la publication du site www.clic29.fr, clic29 ne saurait être tenue pour responsable des erreurs typographiques, inexactitudes, matériels ou d'affichage qui se seraient glissées sur le site www.clic29.fr. Aussi l'entreprise clic29 ne saurait être tenus pour responsable des informations, propos et opinions émises sur les sites web vers lesquels ces sites pointent ou font référence.